

DÉLIBÉRATION N° 02-2026 DU SYNDICAT MIXTE "A 75"

Délibération prise en séance du 17 FEVRIER 2026 à 9H00

L'an deux mille vingt-six, le 17 FEVRIER à 9 H 00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte « A 75 » à la Mairie de SEVERAC-D'AVEYRON salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Arnaud VIALA, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents : M. Arnaud VIALA, M. Philippe ABINAL, M. Claude ASSIER, M. Jean-Luc CALMELLY, M. Christian NAUDAN, M. Edmond GROS, Clément CARLES, Nadia MOLINIE, Christophe MAJOREL, Gabrielle MAYMARD, Jean-Marie PUEL, Dominique BOYER, Philippe MURATET, Christian MIGNOT

Etaient absents et représentés :

- Mme Monique ALIES a donné pouvoir à M. Claude ASSIER
- M. Sébastien DAVID a donné pouvoir à M. Jean-Luc CALMELLY
- M. Dominique MAURY a donné pouvoir à M. Clément CARLES
- Mme Christine HERAIL a donné pouvoir à Mme Nadia MOLINIE
- Mme Valérie SALLES a donné pouvoir à Mme Nadia MOLINIE
- M. Didier BASTIDE a donné pouvoir à M. Christophe MAJOREL
- Mme Nadine COUDERC-VERHNES a donné pouvoir à M. Christophe MAJOREL
- M. Mathieu BEDEL GIROU DE BUZAREINGUES a donné pouvoir à Mme Gabrielle MAYMARD
- M. Thierry CADENET a donné pouvoir à M. Philippe MURATET

Objet : Compte Financier Unique 2025

Considérant que les rapports présentés au comité syndical du 17 février 2026 ont été adressés à ses membres le 4 février 2026 ;

Vu la synthèse du Compte Financier Unique pour l'exercice 2025 :

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire	A	32 220,00	195 400,00	227 620,00
	Recettes réalisées	B	31 830,10	189 456,00	221 286,10
Dépenses	Autorisation budgétaire	C	22 900,20	168 970,00	191 870,20
	Dépenses réalisées	D	6 652,80	151 265,15	157 917,95
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	E=B-D	25 177,30	38 190,85	63 368,15
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	F	7 099,80	232 938,66	240 038,46
Solde ou résultat à la clôture	Excédent / Déficit	E+F	18 077,50	271 129,51	289 207,01

Considérant que Monsieur le Président est sorti de la salle au moment du vote et n'a donc pas pris part au vote,

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical :

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 ci-annexé.

Accusé de réception en préfecture
012-251201141-20260217-20260217_022026-BF
Reçu le 27/02/2026

Le 1^{er} Vice-Président du Syndicat Mixte



M. Jean-Luc CALMELLY

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Nombre de membres en exercice : 37**
- **Nombre de membres présents : 14**
- **Nombre de suffrages exprimés : 22**